

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, et 6 juin 2018

2018 DPE 24 Expérimentation de stations de tri « TRILIB' » à Paris (2e, 13e, 18e et 19e) - Convention de partenariat avec CITEO pour la poursuite de l'expérimentation.

M. Mao PENINO, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22, L. 2122-23, L. 3411-1, L. 5211-10 ;

Vu l'avis du Conseil du 2e arrondissement du 24 mai 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement du 22 mai 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement du 22 mai 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement du 22 mai 2018 ;

Vu le projet de délibération en date du 22 mai 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose la signature d'une convention de partenariat avec Citéo ;

Sur le rapport présenté par M. Mao PENINO au nom de la 3e commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'entreprise Citéo la convention de partenariat en vue de la prolongation de l'expérimentation de stations de tri « TRILIB » sur quatre arrondissements (2ème, 13ème, 18ème et 19ème).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO